

Rendez-vous
du 3 juin au 6 juin 2002

Nous vous invitons à venir dialoguer, questionner, découvrir nos candidats en participant à tous les débats et rencontres que nous vous organisons pour vous. Nous recevrons par exemple :

Lundi 3 juin à 18h : **Jean NETCHENAWOE** (MEI) - Michel DROULEZ
Lundi 3 juin à 20h : **Zohra ZAROURI** (DVG) - Djamel KERROUCHE
Mardi 4 juin à 18h : **Anne-Marie LESCOUFFE** (LO) - Marc DUBRUL
Mardi 4 juin à 19h : **Slimane TIR** (Les Verts) - Myriam CAU
Mer. 5 juin à 18h : **Gérard VIGNOBLE** (UDF) - Christiane BECQUART
Mercredi 5 juin à 20h : **Dominique BAERT** (PS) - Renaud TARDY
Jeudi 6 juin à 18h : **Marie-Christine OVION** (LCR) - Patrick MORTAL
Jeu 6 juin à 20h : **Marie-Hélène MARESCAUX** (PREP) - Eric VERBRACKEL

[peut-être d'autres candidats entre temps vous seront révélés lors des réunions]

au **Comité de Quartier de l'Hommelet**
222 avenue des Nations Unies (1er étage)
59100 Roubaix

*** Une collation sera offerte aux participants qui restent entre les débats d'une même journée ***

Débat collectif avec les candidats pour le 2nd tour
le jeudi 13 juin de 20h à 22h, à l'école Buffon, rue Buffon

--
De plus, organisé par la F.A.J., des débats avec les candidats de la 8eme a lieu le 31 juin à 20h et ceux de la 7eme, le 4 juin à 20h - au Foyer Paul Constants, Grand-rue, Roubaix

Attention, les informations peuvent changer et de nouveaux candidats vont peut-être confirmer leur participation

Renseignements : 03.20.73.19.17

**SPECIAL
ELECTIONS**

**Le Comité de
Quartier
vous invite à
rencontrer les
candidats !**

> Voir les infos à l'intérieur

Venez dialoguer !
entre le 3 et le 6 juin
tous les jours à 18h !

Les législatives sont, après la présidentielle, l'élection phrase de la Vème république. De la majorité qui en ressort dépend la couleur du gouvernement, dont le chef est nommé par le président de la République. Les députés sont élus pour 5 ans, à moins que le chef de l'état ne procède à la dissolution de l'Assemblée comme la Constitution de 1958 l'y autorise.

Les 577 députés sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Leur nombre varie de 2 à 24 par département selon le poids démographique de celui-ci. On compte 555 élus en métropole et 22 dans les départements d'outre-mer et les territoires d'outre mer (Dom-Tom). Le candidat doit être âgé d'au moins 23 ans, et se présente avec un suppléant destiné à le remplacer s'il décède en cours de mandat ou s'il est appelé à d'autres fonctions (ministérielles, par exemple). En revanche, en cas de démission, une élection partielle est organisée.

Le candidat peut être élu au premier tour s'il obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, et un nombre de suffrages égal "au quart du nombre des électeurs inscrits" (art. L.126 du Code électoral) (...). Si à l'issue du premier tour, aucun candidat n'obtient la majorité absolue - il y a ballottage - un second tour est organisé. Seuls les candidats ayant obtenu au 1er tour un nombre de suffrage égal à "12,5% des inscrits" (art. 162 du Code électoral), ou , à défaut les deux candidats les mieux placés à l'issue du premier tour, peuvent y participer. Dans la logique du scrutin (...) la règle du "12,5%" rend plus difficile la présence de petits partis au second tour. Elle permet aussi de limiter les triangulaires - trois candidats qui s'affrontent au 2nd tour . Le candidat qui arrive en tête au second tour est élu, quelque soit le score obtenu. En cas d'égalité c'est le plus âgé qui l'emporte.

- le vote blanc : voter blanc, c'est ne donner son suffrage à aucun des candidats (...). En France, le vote blanc n'est pas pris en compte
- le votre nul : le vote est nul lorsque le bulletin est raturé ou porte une quelconque mention. Il n'est pas pris en compte dans les résultats.

Ces lignes sont extraites du livre "Les Elections mode d'emploi", de Clarisse Fabre - Edition LIBRIO - paru en février 2002, disponible chez votre libraire

Le Comité de Quartier de l'Hommelet vous invite à rencontrer vos candidats !

Madame, Monsieur,

Les 9 et 16 juin prochain, nous allons voter pour le député qui nous représentera à l'Assemblée Nationale pendant 5 ans.

Le Comité de quartier de l'Hommelet, association autonome qui agit dans le cadre de la "participation des habitants" et de la citoyenneté, vous invite à rencontrer les candidats un par un lors de réunions dans notre local, à partir du 3 juin 2002 (voir au verso)

Vous êtes donc cordialement invité(e) !

Venez poser vos questions aux candidats ! Quel est leur programme, pourquoi il ou elle se présente, comment cela va vous aider au quotidien ... C'est l'occasion d'écouter et d'exprimer vos attentes directement !

*NOTA : à l'heure où nous imprimons ce tract, nous souhaitons inviter tous les 15 candidats, nous n'avons pas pu tous les trouver (un comble !) ou le temps nous a manqué. **C'est pourquoi nous vous invitons à suivre toutes les réunions programmées, par respect des candidats qui ont bien voulu faire la démarche de venir au Comité.** S'il y a d'autres candidats qui viennent, nous vous informerons au fur et à mesure pendant nos réunions.*

L'équipe du Comité de Quartier.



Rappel : Jours de vote pour les Législatives :

- dimanche 9 juin 2002 jusque de 8h à 18h (premier tour)
- dimanche 16 juin 2002 de 8h à 18h (deuxième tour)